

## Chers Ménéuphiennes et Ménéuphiens,

Les destinataires de ce nouveau bulletin municipal n'ont pas forcément tous eu le même niveau d'information depuis décembre dernier.

J'avais alors accepté lors du dernier trimestre 2022 de suppléer notre Maire et il nous a malheureusement quitté le 20 janvier 2023. Je dois saluer l'engagement sans faille de Jean-Guy CHERION au service des habitants de SAINT-MENOUX, ainsi que le respect et la mobilisation de tous, conseillers municipaux et agents de notre collectivité, face à cet événement douloureux.

Dans les deux semaines qui suivent le décès ou la démission d'un Maire, le poste doit être à nouveau pourvu. Le Conseil Municipal étant au complet par l'intégration du dernier suppléant Jérémie SILVANO, l'élection a eu lieu le 2 février 2023. Je remercie l'ensemble des Conseillers pour la confiance qu'ils m'ont accordé. Indépendamment de cette situation, nous avons dû réélire un adjoint le 2 mars 2023, en raison de la démission de Pascal FERREIRA.

Plusieurs projets ont abouti au cours de ce premier semestre 2023 : l'aire de jeu est désormais ouverte, plusieurs actions touristiques sont opérationnelles, les travaux d'entretien qui étaient prévus ont ou vont prochainement être réalisés.

La pose du gazon synthétique au city-stade, le projet de réaménagement de la place Iris Raquin (parking du CAC), la nouvelle entrée de l'école et la pose de nouveaux panneaux de signalisation viendront améliorer le confort et la sécurité des usagers.

Enfin nous souhaitons renforcer les liens sociaux. La nouvelle commission Vivre Ensemble animée par Anabel LAUDET MARTINET et Jean-Jacques DENIS sera chargée d'impulser des actions en ce sens, comme par exemple la toute prochaine rencontre des acteurs socio-économiques de la commune prévue le 10 juillet.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un très bel été.

**Votre Maire**

**Sylvie EDELIN**



Vous trouverez ci-dessous la nouvelle composition du Conseil Municipal et les attributions des adjoints et des délégués.

### Composition du Conseil Municipal

| Maire         | 1er adjoint<br>Finances | 2e adjointe<br>Social  | 3e adjoint<br>Travaux | Déléguée<br>Tourisme, patrimoine et environnement | Délégué<br>Organisation du travail du service technique |
|---------------|-------------------------|------------------------|-----------------------|---|---|
| Sylvie EDELIN | Jean-Jacques DENIS      | Anabel LAUDET-MARTINET | Jean-Pierre DESVAUX   | Carole SANVOISIN                                  | Didier REMMEAU  |

**Conseillers Municipaux :** Daniel GUEULLET - Michelle MAYET - Evelyne MARCHAND - Cyrille CURTON - Valérie DERVIN  
Anne-Eloïse DELRIEU - Coralie MARCHAND - Jérémie SILVANO

## Infos pratiques

**Mairie** Tel : 04.70.43.92.28

**Mail :** mairie@st-menoux.fr **Site :** www.saint-menoux.net

**Horaires d'ouverture :** Tous les jours de 9h à 12h  
et les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h

**Permanences maire ou adjoint(e) :** Les samedis de 11h à 12h

**Assistante sociale** Sur rendez-vous au 04.70.35.73.70

**Permanences juridiques** Sur rendez-vous, les premiers mercredis du mois de 9h à 10h en mairie au 04.70.35.17.48 ou 06.34.98.60.12

**Permanences France Services** Sur rendez-vous, les 1er et 3e vendredis du mois de 9h à 12h au 04.70.47.37.76 ou 07.61.29.66.97

**École publique – Direction :** 04.70.43.97.26

**Accueil de loisirs – Garderie** Tel : 04.70.48.03.01

**Crèche communautaire La Courte Échelle :** 04.70.43.98.16  
7 Rue des Essanyiers - SAINT-MENOUX

**Communauté de Communes**

**Accueil Bourbon** - 1 place de l'Hôtel de ville - 04.70.67.11.89

**Maison France Services du Montet**

1 place du 8 mai - 04.70.47.37.76

**Site:** www.ccbb.fr

# Regard sur les finances

## Le compte administratif communal 2022

C'est le document qui présente les résultats financiers de l'exercice écoulé et qui sert de référence pour préparer le budget de l'année en cours.

Excédent Reporté 2021 : 381 162.58€

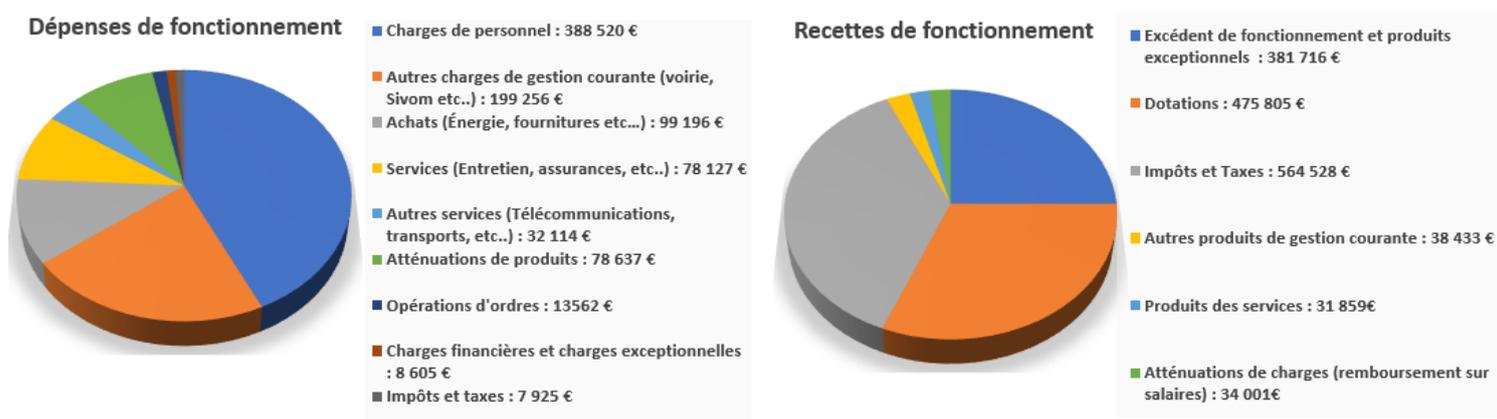
Dépenses réelles de fonctionnement 2022 : 905 942.11 €

Recettes réelles de fonctionnement 2022 : 1 145 178.62 €

Excédent réel de fonctionnement 2022 : 239 236.51 €

Résultat de Fonctionnement 2022 : 620 39.09 €

L'excédent de fonctionnement (différence entre les recettes et les dépenses) participe au financement des investissements qui font l'objet d'un budget spécifique. C'est l'autofinancement de la commune



## Investissements 2022

| DEPENSES TTC                          |                  | RECETTES TTC                          |                  |
|---------------------------------------|------------------|---------------------------------------|------------------|
| Déficit d'investissement reporté      | 61 469 €         | Excédent de fonctionnement capitalisé | 161 939 €        |
| Remboursement capital emprunt         | 53 866 €         | Fonds de Compensation TVA             | 25 104 €         |
| Subventions d'équipement versées      | 4 462 €          | Recettes d'ordre                      | 13 562€          |
| Achat de Matériel                     | 41 658 €         | Subventions Département               | 67 158 €         |
| Réfection de bâtiments                | 27 548 €         | Subventions Etat                      | 74 362 €         |
| Plan Local d'Urbanisme                | 9 321 €          | Subventions Région                    | 15 000 €         |
| Jardin public – Aire de jeux          | 76 194 €         | Emprunt                               | 100 000 €        |
| Logements communaux                   | 288 084€         |                                       |                  |
| Achat parcelle lotissement des Vignes | 24 825 €         |                                       |                  |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>587 427 €</b> | <b>TOTAL</b>                          | <b>457 125 €</b> |

La différence entre les recettes et les dépenses d'investissement, soit 130 302 €, est financée grâce aux excédents réalisés par le budget de fonctionnement.

Au 31 décembre 2022, la dette de la commune s'élève à 654 749 € soit 568 € par habitant (moyenne strate 600 €). Cette dette est financée à 63 % par les loyers (Contrôle technique, Maison de Santé, multiservices, café du centre, locataires particuliers, etc. ...)

## Le budget communal 2023

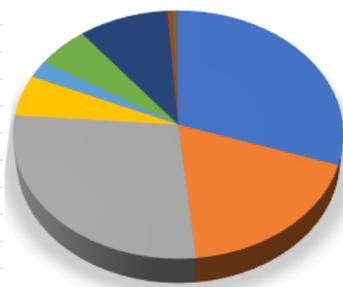
Ce document prévoit les dépenses et les recettes pour l'année en cours, il s'élève à 1 457 474 € en fonctionnement et à 815 608 € en investissement. Ce dernier comprend notamment l'achèvement des travaux de l'aire de jeux, les travaux de la Place Iris Raquin, la réfection du city stade et une étude de réhabilitation du centre-bourg. La commune dispose de recettes en progression ces dernières années en raison de la hausse de la population, néanmoins les dépenses sont fortement impactées en 2022 et 2023 par les coûts de l'énergie et plus particulièrement le gaz.

## Les taux d'impositions restent inchangés

|  | Taux Commune 2023 | Taux Moyens 2023 |          | Produit attendu 2023 |
|--|-------------------|------------------|----------|----------------------|
|  |                   | Département      | National |                      |
| Taxe Foncière Bâti                       | 38.32 %           | 42.32 %          | 38.28 %  | 337 254 €            |
| Taxe Foncière Non Bâti                   | 30.13 %           | 36.19 %          | 50.44 %  | 40 706 €             |
| Taxe d'habitation résidences secondaires | 23.35 %           | 25.14 %          | 22.98 %  | 31 009 €             |

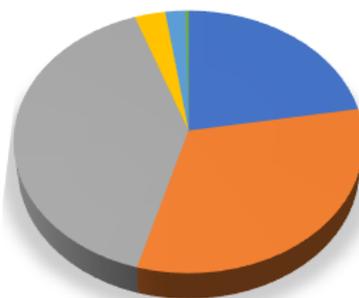
## Fonctionnement 2023

### Dépenses de fonctionnement



- Charges de personnel : 440 000 €
- Autres charges de gestion courante (voirie, Sivom etc..) : 265 768 €
- Achats (Énergie, fourniture etc...) : 404 954 €
- Services (Entretien, assurances, etc..) : 78 500 €
- Autres services (Télécommunications, transports, etc..) : 33 500 €
- Atténuations de produits : 79 637 €
- Opérations d'ordres et dépenses imprévues : 138 562 €
- Charges financières et charges exceptionnelles : 7803€
- Impôts et taxes : 8 750€

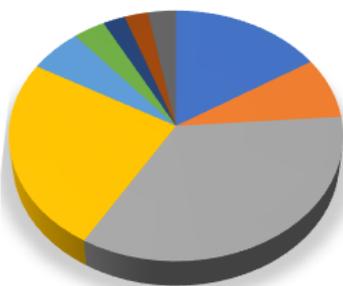
### Recettes de fonctionnement



- Excédent de fonctionnement et produit exceptionnel : 325 197 €
- Dotations : 467 366 €
- Impôts et Taxes : 585 911 €
- Autres produits de gestion courante : 45 000 €
- Produits des services : 29000€
- Atténuations de charges (remboursement sur salaire) : 5 000 €

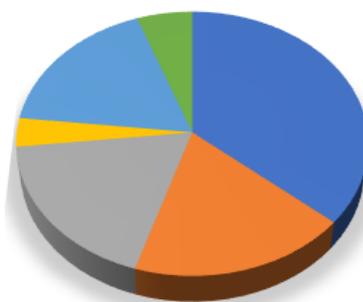
## Investissement 2023

### Dépenses d'investissement



- Déficit d'investissement : 130 303 €
- Remboursement capital Dette : 64 027€
- Restes à réaliser 2022 Aire de jeux Place Iris Raquin : 283 500 €
- Autre restes à réaliser et dépenses imprévues : 201 278 €
- Etude Centre Bourg : 46 000 €
- City Stade : 27 500 €
- Travaux bâtiments communaux : 19000 €
- Achat matériel : 20 000€
- Cimetière - Jardin du Souvenir : 24 000 €

### Recettes d'investissement



- Excédent de fonctionnement : 295 203 €
- Subventions Etat : 151 868 €
- Subventions département : 150 068 €
- autres subventions : 38 500 €
- Fonds propres : 217 362€
- remboursement TVA : 45 000 €

## Inauguration officielle de l'Aire de Jeux



Le samedi 3 juin 2023, en présence de M. SANZ (secrétaire général de la Préfecture) , Jean-Paul DUFREGNE (suppléant du Député), M. de CONTENSON (représentant le Président du Conseil Départemental), Mme LACARIN et M. DUMONT (Département et Communauté de Communes), ainsi que de nombreux enfants et parents, la nouvelle aire de jeux a été ouverte au public.

Elle est située au cœur des installations dédiées aux plus jeunes : écoles primaire et maternelle, crèche communautaire, bâtiment périscolaire, cantine, et à proximité des terrains sportifs (foot, pétanque, ping-pong, city stade), tout près de notre Centre d'Animations Culturelles (CAC).

Pour information, l'entrée principale de l'école devrait se faire dès la rentrée de septembre à partir de l'aire de jeu, de manière à favoriser le stationnement sur la place Iris Raquin (actuel parking du CAC).

**Montant des travaux : 184 060.00 € HT**

**Subventions :** Etat : 64 421 €

Département : 55 218 €

CAF : 21 715 €

**141 354 €**



# Travaux

## Aménagement de la place Iris Raquin

La réception des appels d'offres a eu lieu le 01/06/2023.

Les travaux doivent commencer début juillet, par la partie Voirie et Réseaux Divers. Ils seront suivis par la réalisation de la partie paysagère et des abords. A l'issue de ces travaux, cette place deviendra l'accès privilégié à l'ensemble des bâtiments scolaires et périscolaire ainsi qu'à la crèche.

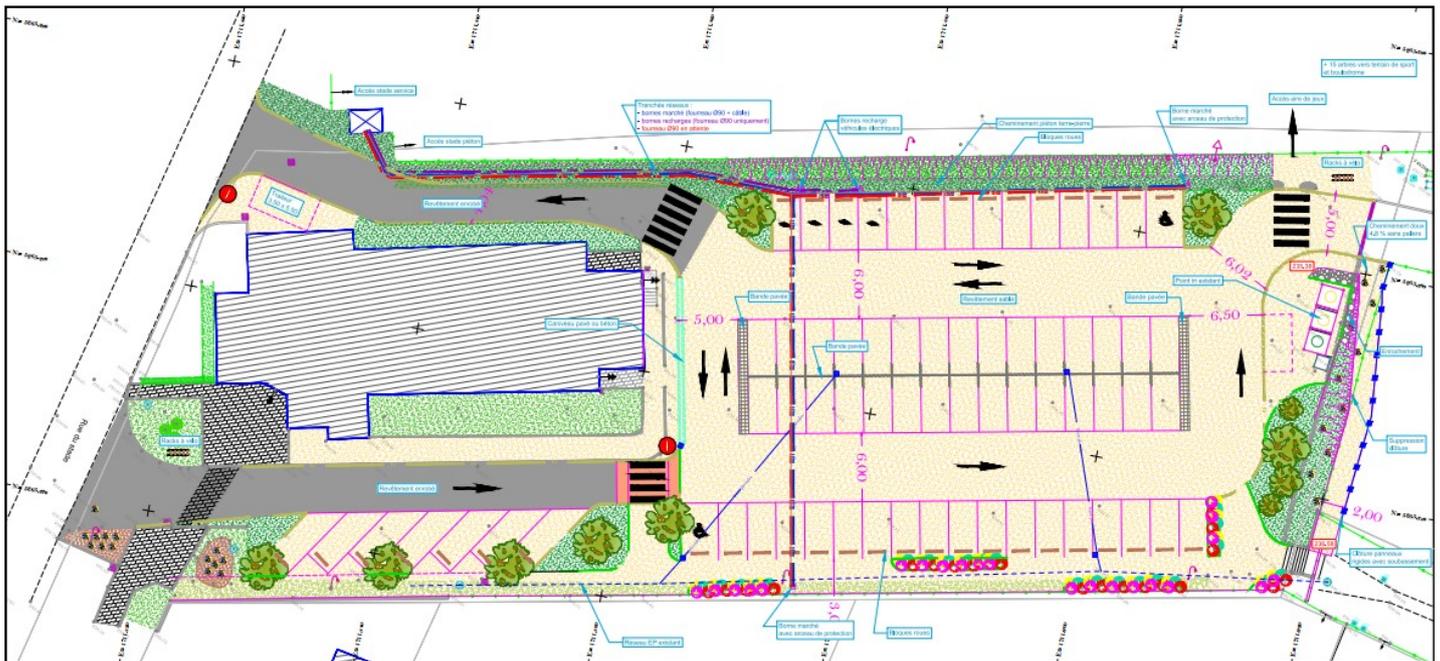
L'objectif est de réduire les risques liés à la circulation des véhicules dans cette zone dédiée aux enfants tout en conservant un nombre important de places de parking.

**Budget prévu : 137 500€ H.T.**

**Subventions :** Département : 34 800€

Amendes de police : 18 000€ } **69 867€**

DETR : 17 067€



## Etude de sobriété énergétique sur les bâtiments communaux

Dans un premier temps nous avons lancé, en collaboration avec le SDE03, une étude concernant le bâtiment du CAC (Centre d'Animation Culturelle) suite au dysfonctionnement du chauffage existant.

L'objectif est d'obtenir des préconisations techniques afin d'envisager un projet d'évolution, le plus sobre possible en consommation d'énergie.

Une deuxième phase est prévue concernant les bâtiments de l'école primaire et maternelle suite au plan d'aide aux communes annoncé par l'état, en liaison avec la forte hausse du coût de l'énergie.



## Voirie communale



Le service technique a réalisé le curage des fossés sur une période de 15 jours ainsi que le rebouchage des nids de poule sur 2 jours.

Ces actions seront reconduites afin de pérenniser la durée de vie et la sécurité de nos routes communales.

# Animations

## JAZZ dans le BOCAGE



Cette année, Saint-Menoux a pu bénéficier de la programmation d'un concert le mardi 16 mai à 20h30. Malgré un temps frisquet, le public est venu nombreux (140 places vendues) et a pu apprécier le groupe Amphytrio venu de Lyon. Ces trois virtuoses du jazz nous ont fait partager un univers musical très apaisant, tout en douceur, d'une très grande qualité.

Ils ont beaucoup apprécié l'accueil que leur a réservé le Comité des Fêtes de Saint-Menoux, qui a coordonné l'organisation avec l'association « Jazz dans le Bocage », ainsi que leur hébergement au gîte de la Tuilerie des Garandons.

## Conférence

L'Association « Les amis des livres », en partenariat avec l'Association « Simenon en Bourbonnais » d'Yzeure organise une conférence de Murielle Wenger « Relation Simenon – Maigret » le **mardi 30 octobre 2023 à 19h00 au CAC** (Centre d'Animations Culturelles) dans le cadre du centième anniversaire de l'arrivée de Georges Simenon dans l'Allier. Entrée gratuite.



*Une rencontre des acteurs économiques et sociaux est organisée  
par la commission « vivre ensemble »*

Afin de continuer à tisser des liens de proximité entre les différents acteurs du village, la municipalité s'était engagée à réorganiser une rencontre, à la suite de la belle réussite de la soirée du 21 juillet 2020.

Sur invitation, agriculteurs, artisans, commerçants, propriétaires de gîtes ou de chambres d'hôtes, restaurateurs, prestataires de services, présidents d'associations ou tout autre acteurs économiques de la commune de Saint-Menoux, sont conviés à se rencontrer et échanger avec les élus, en toute simplicité autour d'un apéritif convivial

**le lundi 10 Juillet à partir de 18h30.**

## Appel aux jardiniers !

Heureux propriétaires de rosiers ou de pieds de vigne, préparez vos boutures ! L'association Les Jardins Ménuilpiens prévoit d'organiser une bourse d'échange de boutures de rosiers et de vignes à l'occasion des Rendez-Vous aux Jardins 2024. Vous pourrez ainsi échanger, enrichir votre jardin et embellir Saint-Menoux (anciennement Mailly-sur-Rose!). Préparez ce rendez-vous !

« Les Jardins ménuilpiens » **Contact : 06 81 89 44 13**



# Habitat

## Plan Délémité des Abords des Monuments Historiques

En parallèle aux travaux actuels sur le Plan Local d'Urbanisme, le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 2 mai 2023 de modifier le Plan Délémité des Abords des Monuments Historiques (l'église romane et le bâtiment de la poste avec son tympan des vertus cardinales). Actuellement, la règle des 500m autour des bâtiments classés est appliquée. Le nouveau zonage serait plus adapté à la réalité de terrain et aux enjeux patrimoniaux et paysagers aux abords de ces deux monuments. Pour rappel les dossiers d'urbanisme compris dans le périmètre ont un délai de réponse maximum de deux mois contre un mois dans le cas général. La commission PLU, en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France et le bureau d'étude, travaille sur ce nouveau périmètre.



## Aide aux travaux : le dispositif officiel France Rénov'Allier

La plateforme du département est mise en place afin de simplifier les démarches des usagers et d'éviter les interlocuteurs plus ou moins sérieux présents sur le marché. Propriétaires et co-propriétaires, occupants ou bailleurs, n'hésitez pas à contacter France Rénov Allier pour tous vos travaux de rénovation, d'isolation et d'accessibilité. Les primes doivent être demandées avant le début des travaux et sont versées à leur achèvement. Leur montant est modulé selon les revenus du foyer et la nature des travaux.



France Renov Allier 04 70 34 41 84 f  
francerenovallier@allier.fr  
France-renov.gouv.fr

## Les nouveaux logements de la Place du Couvent

Le T3 et le T5 réalisés en 2022 sont maintenant loués à deux familles. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux locataires.



# Services

## Distribution des Kits de Secours

NOM : .....  
PRENOM : .....  
DATE DE NAISSANCE : \_/ \_/ \_-  
Commune : .....  
Tél : ...../.....

Photo

**MA FICHE INFO SECOURS**  
DOCUMENT CONFIDENTIEL  
RESERVE AUX SECOURS



RESERVE AUX SECOURS

Suivi sur 6 mois à partir de la première intervention

|                 |          |          |          |                                |
|-----------------|----------|----------|----------|--------------------------------|
| Date            | _/ _/ _- | _/ _/ _- | _/ _/ _- | ALERTE<br>Département<br>de 70 |
| Relevage        | R        | R        | R        |                                |
| Hospitalisation | H        | H        | H        |                                |

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) en collaboration avec la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais a mis en place la **Fiche Info Secours**. Celle-ci a été distribuée par les membres du CCAS aux ménulphiens de plus de 70 ans.

Elle est accompagnée d'un mode d'emploi facile à utiliser et comprend les éléments essentiels à une prise en charge par les différents services de secours (Pompiers, SAMU, Hôpital...).

Les personnes disposant de cette Fiche Info Secours peuvent indiquer tous les éléments médicaux les concernant, ainsi qu'y ajouter une copie de leur ordonnance. Elles peuvent aussi préciser leurs contre-indications médicales (allergies, ...), les personnes à contacter en cas d'urgence, ...

Cette fiche est à placer dans le réfrigérateur, et doit être protégée par une pochette hermétique.

Sa présence est signalée par un autocollant, fourni avec le Kit, qui devra être collé sur la porte du réfrigérateur.

En cas d'intervention des services de secours, cette fiche permettra une prise en charge plus rapide.

## Modification à venir des horaires d'ouverture de la Poste

Sur demande de La Poste, les horaires d'ouverture seront prochainement modifiés avec un passage à 15h hebdomadaire contre 18h actuellement. Cette évolution est argumentée par le groupe La Poste en raison d'une baisse de fréquentation. La dernière modification horaire remontait à 2009.

Concrètement le bureau sera ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et dorénavant fermé le lundi matin. Il s'agit pour l'instant d'une formule expérimentale de 6 mois proposée par la Poste où le guichetier du bureau réaliserait ensuite une tournée de facteur dans le centre-bourg en apportant en complément des services du guichet.

Le groupe la Poste avait aussi proposé une amplitude horaire de 12h30 par semaine (soit 2 jours de fermeture) ce qui n'était pas acceptable pour le Conseil Municipal.

Cette expérimentation est le fruit de rencontres et d'un dialogue avec La Poste entamé il y a deux ans et finalisé le 24 février 2023. Dans la négociation, il a aussi été acté que nous bénéficierons d'un service de remplacement pendant les congés d'été.



## Opération « chats errants »

Cette action, menée en collaboration avec 30 Millions d'amis, la clinique vétérinaire PHILIA de Saint-Menoux et le service technique municipal s'est terminée le 31 mars 2023. L'objectif de stérilisation de quinze chats a été atteint. Merci aux habitants qui ont facilité cette opération.

Coût pour la commune : **665€**



# Environnement

## Challenge « collecte de téléphones mobiles »

Ce partenariat avec Orange s'est terminé fin mai.

Orange est engagé dans le recyclage des téléphones. Plus de 20 millions ont déjà été collectés depuis 2010. Leur ambition est d'aller bien plus loin. Des centaines de millions de téléphones dorment dans les tiroirs. Ils souhaitent sensibiliser chacun à un geste anti-gaspillage.

Le fait de donner une seconde vie à son téléphone par la collecte peut contribuer à la préservation des ressources de notre planète et donc à réduire cet impact.

La municipalité remercie les ménulphiens y ayant pris part. Toutefois la collecte continue : n'hésitez pas à venir déposer vos portables et accessoires en mairie !



## Information du SICTOM



### NOUVEAUTÉ : LE CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

- + SIMPLE
- + FLUIDE
- + SÉCURISÉ



### ENREGISTREMENT PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le SICTOM Nord Allier a mis en place le contrôle d'accès par lecture de plaque dans les déchèteries d'Avermes, Chézy, Coulandon, Lurcy-Lévis et Neuilly-le-Réal.

**Les déchèteries de La Chapelle-aux-Chasses et Bourbon l'Archambault seront équipées courant 2023.**

#### Pour s'inscrire, 2 possibilités avec des pièces justificatives\* à fournir :

- via la plateforme en ligne disponible sur [www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr).

En page d'accueil, cliquez sur « Je m'inscris en ligne », demandez votre compte et remplissez le formulaire. Après réception du mail de confirmation, votre inscription est validée.

Votre compte usager créé, vous pourrez alors vous connecter avec vos identifiants, ajouter des véhicules et effectuer des modifications en cas de changements (remplacement d'un véhicule, changement d'adresse, ...).

- avec le formulaire papier disponible dans les déchèteries et téléchargeable sur la page du site dédiée au contrôle d'accès.

Le dossier complet (formulaire rempli, daté, signé et accompagné des justificatifs) est à envoyer par voie postale à SICTOM Nord Allier – contrôle d'accès - RD 779 – 03230 Chézy.

Attention ! Une adresse mail est obligatoire.

\*Pièces justificatives à joindre (scan ou photo de bonne résolution : format .pdf, .jpg, .jpeg ou .png):

justificatif de domicile (facture eau, électricité, ...) de moins de 3 mois  
carte grise

pour les professionnels : extrait K-bis ou fiche INSEE

pour un véhicule de fonction : attestation de l'employeur, téléchargeable sur la page du site dédiée au contrôle d'accès ([sictomnordallier@sictomnordallier.fr](mailto:sictomnordallier@sictomnordallier.fr))

## Lancement du partenariat GEMAPI

Les partenaires sont l'Association Nationale des Elus des Bassins (ANEB), Intercommunalités de France, l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) et le Cerema.

Lauréate du programme, aux côtés de quatorze autres collectivités à l'échelle nationale, la CCBB s'appuiera sur ce dispositif pour :

- Affiner sa connaissance des enjeux territoriaux liés à l'eau (ressources, qualités, usages...) et contribuer ainsi à améliorer ses actions dans le cadre de la compétence GEMAPI qu'elle exerce (gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondation)
- Alimenter une réflexion collective pour que chacun puisse, à sa mesure, contribuer à la gestion durable des ressources en eau et, ainsi, répondre aux objectifs que la collectivité s'est fixée au travers de son projet de territoire [1]
- Tester des solutions d'adaptation fondées sur la nature afin de protéger, gérer durablement et restaurer les écosystèmes naturels et modifiés.

Les journées de lancement du partenariat se sont tenues à Anthony (92) et Paris (75) les 10 et 11 mai.

Des représentants de la Communauté de Communes étaient présents et ont pu rencontrer les différents porteurs de projets lauréats du dispositif national, échanger sur des problématiques communes et bénéficier d'éclairages d'experts et de premiers retours d'expérience.

### Ressources :

> Communiqué de presse d'ouverture de l'appel à partenaires : <https://www.cerema.fr/fr/presse/dossier/15-laureats-appel-partenaires-gestion-milieux-aquatiques>

> Site de l'Union Internationale de Conservation de la Nature qui définit et donne un cadre de référence au Solutions Fondées de la Nature : <https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/>

[1] Plan Climat Air Eau Energie Territorial (PCAET), Labellisation Territoire Engagé pour la Nature (TEN), démarche de co-construction d'une Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique Territoriale (TACCT)...



## Agenda Bocage Festif

- SAISON FESTIVE -  
2023

# Bocage Festif

*Ca Vibre dans l'Bocage!*

|                                |   |                                     |  |
|--------------------------------|---|-------------------------------------|--|
| <b>18 &amp; 19<br/>MARS</b>    | <b>CARNAVAL D'YGRANDE</b><br>YGRANDE  | <b>5 &amp; 6<br/>AOÛT</b>           | <b>SON &amp; LUMIÈRES</b><br>CHÂTEAU DE L'AUGÈRE<br>AGONGES              |
| <b>DU 12<br/>AU 20 MAI</b>     | <b>JAZZ DANS LE BOCAGE</b><br>TRONGET ET ALENTOURS  | <b>DU 22 JUILLET<br/>AU 14 AOÛT</b> | <b>SPECTACLE VIVANT</b><br>LÉGENDES & DÉTOURS<br>CHÂTEAU DE BOURBON L'A. |
| <b>TOUTE<br/>L'ANNÉE</b>       | <b>CLASSIQUE EN BOCAGE</b><br>FESTIVAL ITINÉRANT<br><small>PROGRAMMATION SUR TOURISME.BOCAGE.FR</small> | <b>DU 18 AU 20<br/>AOÛT</b>         | <b>FESTIVAL GO BA'S</b><br>BOURBON L'ARCHAMBAULT                         |
| <b>DU 21 AU 24<br/>JUILLET</b> | <b>TRONGET EN FÊTE</b><br>TRONGET   | <b>DU 24 AU 27<br/>AOÛT</b>         | <b>HADRA TRANCE FESTIVAL</b><br>PLAN D'EAU DE VIEURE                     |



**BOCAGE  
BOURBONNAIS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

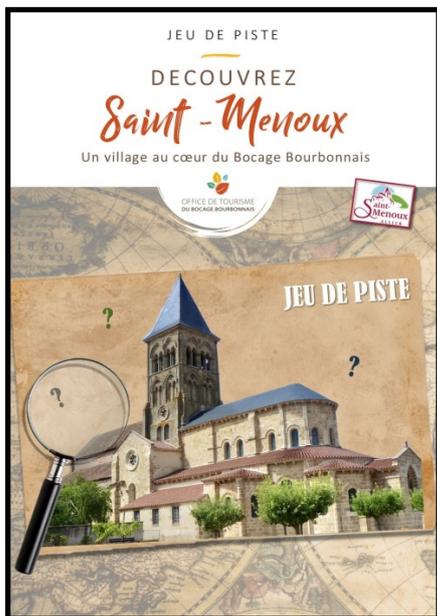
# Tourisme et patrimoine

## Les pierres parlent

Le 4 mai 2023 a été inaugurée la visite audio de l'église intitulée « Les Pierres Parlent ».

Étaient présents Monseigneur Marc BEAUMONT, évêque de Moulins, les Présidents de la Communauté de Communes et de l'office de tourisme du Bocage Bourbonnais ainsi que Madame Christiane KELLER, qui a beaucoup œuvré pour la mise en place de cette nouvelle façon de découvrir notre patrimoine historique, architectural, symbolique et religieux.

## Jeu de piste



Sous la forme d'un petit livret, il est proposé à Saint-Menoux pour découvrir le village en s'amusant avec ses légendes, son patrimoine... Le support est en vente au prix de 2 € au Panier Sympa et à l'office de tourisme du Bocage Bourbonnais à Bourbon l'Archambault.

## SE CONNECTER À LA VISITE

FLASHEZ LE QR CODE POUR VISITER L'ÉGLISE AVEC VOTRE SMARTPHONE



OU RDV SUR :

[www.visite-eglise-st-menoux.fr](http://www.visite-eglise-st-menoux.fr)

## Trois anciennes photos de Saint-Menoux sont disposées dans le village : saurez-vous les retrouver ?

D'anciennes cartes postales du village ont été reproduites sur de la pierre de lave émaillée, un matériau qui dure dans le temps. Elles ont été installées sur leurs emplacements respectifs. Vous pourrez donc découvrir ou redécouvrir des endroits comme ils étaient au début du XXème siècle.

La commission tourisme et patrimoine fait des recherches sur les légendes de Saint-Menoux et envisage d'utiliser ce même support de pierre de lave émaillée pour les mettre en valeur à différents endroits du village.

L'objectif est de susciter la curiosité et de faire découvrir plusieurs lieux de la commune en disséminant ces légendes dans le bourg et sur certains chemins de campagne.



## Les chemins de randonnées de Saint-Menoux ont été agrémentés d'un QR Code

L'association des Chemins d'Issards a mis en place un QR code pour les randonnées de « La Belette » (circuit bleu 7km) et « Les Terres Rouges de Clusors » (circuit vert 21km) avec un plan interactif qui vous localise et indique les chemins à prendre. Toutefois, les plans sont toujours disponibles en format papier à la mairie.

QR code La Belette  
(Chantalouette)



QR code Les Terres Rouges de Clusors  
(Les Châteaux)



## Sécurité

### Élagage des arbres

Les propriétaires d'arbres en limite de domaine public sont tenus de les entretenir et de les élaguer si ceux-ci gênent la visibilité ou menacent de tomber (branches ou tronc). Merci de vérifier et d'évaluer les risques. Pour information certains courriers ont déjà été envoyés aux propriétaires, et une partie des personnes concernées a fait le nécessaire, mais les conditions climatiques fragilisent parfois rapidement ces végétaux, aussi n'attendez pas les prochaines relances pour éviter d'être tenu responsable d'un accident toujours possible. **Selon l'article L 2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune peut faire procéder à l'exécution forcée des travaux et les frais afférents aux opérations seront mis à la charge du propriétaire.** Il ne s'agit bien sûr pas de couper des arbres sains mais uniquement les branches mortes ou menaçant de tomber sur la voie publique.



## Incivilités

**« Ne fais pas chez les autres ce que tu n'aimerais pas qu'on fasse chez toi »**

Sans doute les auteurs des dernières incivilités constatées dans la commune ne liront pas cet article, mais si toutefois ces quelques lignes leur tombaient entre les mains, un espoir d'amélioration serait toujours possible.

Les biens publics sont les biens de tous, ils ont été réalisés, rénovés et entretenus grâce aux impôts des habitants, dans le but d'améliorer leur cadre de vie et leur quotidien.

**Il serait appréciable que les bâtiments, murs et panneaux communaux soient eux aussi respectés.**

La casse et les tags ont été signalés à la gendarmerie. Les auteurs sont invités à venir se signaler à la mairie.

Dernièrement, nous avons constaté que de nombreuses déjections canines saturaient les pelouses des abords de la mairie. Ce n'est plus le cas et nous pouvons féliciter les habitants qui désormais respectent mieux les espaces verts.

## Avis aux randonneurs : mais où se trouve donc cet arbre surprenant ?



### Agenda prévisionnel 2023

**Jeudi 29 juin** : Journée découverte de Saint-Menoux organisée par l'Office de Tourisme de Bourbon (réservations au 04 70 67 09 79)

**Vendredi 30 juin** : Ballade organisée par l'Office de Tourisme de Bourbon

**Samedi 1er juillet** : Fête Patronale (Concours de pétanque, 17h30 lâcher de ballons, 20h30 concert « Tribute Balavoine avec Daniel Pastor », barbecue géant et feu d'artifice)

**Dimanche 2 juillet** : Concert Horizon Musical à l'église à 16h

**Jeudis 27 juillet et 17 août** : Visite de la Brasserie de la Mhotte à 15h

**Samedi 19 août** : Concours de Pétanque Doublette de la Pétanque Ménéulphienne

**Dimanche 10 septembre** : Marche de Terre Nord Sud

**Samedi 16 septembre** : Couscous de Bokk Bocage

**Samedi 16 et/ou Dimanche 17 septembre** : Journées du Patrimoine

**Samedi 30 septembre** : Brocante du Comité des Fêtes

**Mardi 3 octobre** : Conférence Amis des Livres et Simenon en Bourbonnais

**Samedi 7 octobre** : Soirée dansante de la Pétanque Ménéulphienne

**Dimanche 15 octobre** : Assemblée Générale de l'Amicale Laïque

**Dimanche 22 octobre** : Pièce de théâtre organisée par Générations Mouvement

**Samedi 4 novembre** : Dîner dansant de l'AS Ménéulphienne

**Samedi 18 novembre** : Repas du CCAS

**Dimanche 19 novembre** : Loto du Comité des Fêtes

**Samedi 25 novembre** : Belote de Générations Mouvement

**Vendredi 1er décembre** : Téléthon

**Dimanche 17 décembre** : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

### Cinéma itinérant



A 20h30  
au Centre d'Animation Culturelle  
Lundi 25 septembre  
Lundi 23 octobre  
Lundi 20 novembre

N'hésitez pas à consulter le site internet et les panneaux d'affichage de la Mairie où ces infos sont actualisées régulièrement, ou à télécharger l'application ComMaVille disponible sur App Store et Play Store.

Pour Android



Pour IOS

